

anti-inflationniste du gouvernement consiste en partie à maintenir aussi bas que possible le pouvoir d'achat des agriculteurs de l'Ouest?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LA PÊCHE

LES LIGNES DE BASE—LES POURPARLERS
AVEC D'AUTRES PAYS

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle découle d'une déclaration faite aujourd'hui à l'appel des motions.

Des voix: Oh, oh.

Des voix: Joli garçon.

Une voix: Vas-y, mon beau.

M. Anderson: Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir si le gouvernement canadien est intervenu dans les pourparlers sur les lignes proposées de fermeture des pêches avec les gouvernements du Japon, de l'URSS, des États-Unis ou avec les gouvernements d'autres pays. Si oui, quelles sont les vues de ces gouvernements sur cette proposition très originale à propos des zones de pêche internationales?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, puis-je répondre au vaillant député?

Des voix: Oh, oh.

L'hon. M. Sharp: Nous n'avons pas encore eu de pourparlers officiels de ce genre. Les députés n'ignorent pas que nous n'avons pas encore adopté de mesure qui nous permette de tirer ces lignes de fermeture des pêches.

M. Anderson: Une question supplémentaire au ministre des Pêches, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il l'intention de charger les patrouilleurs de pêche de la côte ouest de signifier cette année aux navires de pêche soviétiques, japonais ou autres notre intention d'interdire la pêche internationale l'an prochain dans le détroit de la Reine Charlotte?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et des Forêts): Monsieur l'Orateur, nous nous proposons de communiquer avec ces pays en nous fondant sur les cartes déposées aujourd'hui par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Comme l'a dit le ministre, une mesure législative s'impose pour établir ces lignes de fermeture des pêches.

[M. Baldwin.]

[Français]

LES FAILLITES

QUESTION RELATIVE À LA MODIFICATION
DE LA LOI

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

Étant donné toutes les lois que nous avons à étudier avant la fin de la session, et étant donné également que l'honorable ministre nous avait promis, en 1968 et au début de 1969, une réforme de la loi sur la faillite, pourrait-il nous dire si cela signifie qu'il a abandonné tout projet de réforme de la loi sur la faillite puisque la mesure promise ne figure pas au programme législatif annoncé par le gouvernement?

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Non monsieur l'Orateur. Il n'était pas question de présenter la nouvelle mesure législative sur la faillite au cours de la session actuelle. Comme je l'ai déjà dit, je compte recevoir cette année le rapport du groupe d'étude spécial chargé de réviser la loi sur la faillite. On me dit qu'il sera prêt cette année. Je présenterai une nouvelle loi sur la faillite aussitôt que possible.

[Français]

M. Rondeau: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que ce «task force» est à l'œuvre depuis déjà quelques années et que nous n'avons pas encore reçu de rapport concernant la loi sur la faillite, l'honorable ministre a-t-il l'intention de faire des instances afin d'obtenir un rapport le plus tôt possible?

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LA DEVCO—LES SUPPLÉMENTS DE RETRAITE
ANTICIPÉE

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Travail. La Commission d'assurance-chômage a-t-elle conclu des ententes spéciales avec la Devco, pour compléter par des fonds d'assurance-chômage le programme de mise à la retraite anticipée de cette société de la Couronne dans une mesure supérieure à 90 p. 100, pendant un an environ?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, pour être explicite il faudra peut-être que je fasse une déclaration. Cependant je pourrais dire au député comment je conçois l'affaire. Par suite du